

CONFORT DE
VIE PRO

UNE OFFRE PROFESSIONNELLE

LE SOUTIEN JURIDIQUE ET FINANCIER QUI LIBÈRE L'ESPRIT DES DIRIGEANTS



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE COMPLET, POUR EXERCER VOTRE ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Face à l'évolution constante de la législation, les risques d'erreurs sont nombreux et mettent en péril l'activité de votre entreprise.

En 2014 :



250 000

salariés ont saisi
les prud'hommes



400 000

contrôles
fiscaux



200 000

contentieux
commerciaux



14 MILLIONS

de points de
permis retirés

APRIL a conçu l'offre **Confort de vie PRO** pour vous accompagner sur des sujets à risque :

- › les relations avec vos salariés
- › les relations avec vos clients et fournisseurs
- › les contrôles fiscal/Urssaf
- › votre permis de conduire, indispensable à l'exercice de votre activité

2 SERVICES EN ILLIMITÉ



DES INFORMATIONS JURIDIQUES

- › **Un accès illimité** à des juristes par téléphone
- › **Des renseignements juridiques tout domaine de droit** en lien avec votre activité : social, fiscal, Urssaf, responsabilité civile et pénale...

du Lundi au Vendredi de 9h à 18h



UNE BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTS

- › **Des modèles de courriers types** : Contrats de travail, lettres de licenciement/d'avertissement, réponses à des demandes de vos salariés, mises en demeure à destination de vos fournisseurs...
- › **Une veille juridique** : Arrêts de la Cour de cassation, textes de loi, décrets, jurisprudences, actualités législatives...

**BIEN S'INFORMER,
POUR BIEN SE DÉFENDRE**

4 GARANTIES

POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN



Vous licenciez un salarié qui vous assigne devant les prud'hommes ?

Nos juristes vous accompagnent :

- › Négociation/conciliation avec la partie adverse
- › Recherche d'une solution amiable en priorité
- › Mise en place des procédures de réponse et/ou de mise en demeure
- › Prise en charge des frais de justice en cas de contentieux, jusqu'à 16 000 € par an ou par litige

**RELATIONS
SOCIALES**



Vous faites appel à un expert comptable pour un contrôle fiscal/Urssaf ?

Nous prenons en charge les frais de votre expert comptable :

- › Jusqu'à 1 500 € en cas de contrôle fiscal
- › Jusqu'à 500 € en cas de contrôle Urssaf

**FISCAL
URSSAF**



Un client mécontent ? Un retard de livraison ? Des marchandises endommagées ?

Nos juristes vous accompagnent :

- › Négociation/conciliation avec la partie adverse
- › Recherche d'une solution amiable en priorité
- › Mise en place des procédures de réponse et/ou de mise en demeure
- › Prise en charge des frais de justice en cas de contentieux : avocats, experts, huissiers jusqu'à 16 000 € par an ou par litige

**RELATIONS
COMMERCIALES**



Il ne vous reste plus que 6 points sur votre permis de conduire ?

Nous assurons le maintien de votre permis de conduire et prenons en charge :

- › Les frais de stage de récupération de points à hauteur de 240 €
- › Les frais d'obtention d'un nouveau permis à hauteur de 500 € : visite médicale, test psychotechnique, frais de l'épreuve théorique (code) et pratique (conduite) du permis

**PERMIS DE
CONDUIRE**

EN BREF

69,90 € TTC
PAR MOIS

UNE OFFRE
CONÇUE
PAR ET POUR
LES
DIRIGEANTS

Avec **Confort de vie PRO** vous avez la garantie d'être :

- › Informé de vos **droits** et **devoirs** de façon illimitée,
- › **Accompagné** dans vos **procédures amiables**,
- › **Guidé** sur les **démarches** à entreprendre en cas de conflit,
- › **Soutenu financièrement** en cas de **procédure judiciaire** ou de **contrôle fiscal / Urssaf**.

VOS BÉNÉFICES

- › **Tranquillité d'esprit** : votre activité est sécurisée et vos intérêts sont sauvegardés,
- › **Gain de temps** : vous libérez du temps pour vous consacrer au développement de votre activité,
- › **Trésorerie préservée** : un abonnement à prix fixe et la prise en charge des frais d'expertise et de justice à hauteur des plafonds contractuels,
- › **Accompagnement sur-mesure** : un accès illimité aux renseignements juridiques et un interlocuteur unique en cas de différend,
- › **Information continue** sur l'évolution de la législation.

APRIL | protection juridique

Informations et souscription

cdvpro@aprilpj.fr

Une offre gérée et conçue par Solucia Protection Juridique, compagnie d'assurance agréée en protection juridique.

